



REFLEX



n°75 avril-mai-juin 2007

BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE

tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. mairie-st.joseph@wanadoo.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr



Comme l'année dernière à pareille époque, les budgets (général et eau) ont été votés une nouvelle fois à l'unanimité et sans modification des taux des quatre taxes (habitation, foncier bâti et non bâti, taxe professionnelle) confirmant ainsi le souhait exprimé lors de la cérémonie des vœux du mois de janvier.

Il n'y aura donc pas d'augmentation d'impôt pour 2007, la pression fiscale communale étant inchangée. Mais je puis vous assurer que ce fût difficile. Avec des recettes en baisse principalement au niveau de la taxe professionnelle, avec des aides financières toujours en régression mais avec des charges sans cesse plus élevées, l'élaboration d'un budget comme le nôtre exige une rigueur sans faille et beaucoup d'imagination malgré notre volonté de respecter nos engagements. Il a donc fallu réduire nos prévisions et reports ainsi qu'un certain nombre de projets.

Ainsi la réalisation d'un chemin piétonnier le long de la départementale 52 entre le Pont Demay et les Grollets et l'amélioration de la sécurité dans la traversée du Bourg sont repoussées au prochain exercice.

Par ailleurs notre programme voirie communale qui reste une de nos priorités se trouve lui aussi revu à la baisse parce que jugé trop important.

Un budget donc moins ambitieux que prévu, mais qui sera, malgré tout, riche en belles réalisations. Le premier coup de pioche du foyer de vie est prévu cet automne.

Vous avez déjà pu constater la qualité des travaux (et principalement la toiture) des entreprises choisies pour la réhabilitation de l'immeuble de la Cure, dernier bâtiment communal à être remis en état avec en prime cinq logements de qualité.

DANS CE NUMERO

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3
Les Brèves	P4
Les associations	P5 P6
En Chartreuse et aux alentours	P7 P8
Mémento	P9 P10

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Commission « Information—
Qualité de Vie »
Tirage : 500 exemplaires
Conception : Mairie de St
Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimé par nos soins.

Je n'insisterai pas sur la reconstruction des vestiaires du foot en voie d'achèvement et dont les travaux ont été entièrement pris en charge par la compagnie d'assurance.

Vous constaterez dans quelques semaines que notre village sera encore plus beau car mieux éclairé et mieux assaini.

En effet, au cours du second semestre, les habitants du Fond de Rivière seront à leur tour, et enfin, raccordés au réseau collectif, les reliant à la toute nouvelle station d'épuration. Un bon début avant la poursuite lors des prochains exercices de ce lourd et long programme d'assainissement.

Et comme je vous le précisai déjà l'année dernière, faire de St Joseph de Rivière un village durablement solidaire et agréable à vivre reste un engagement quotidien.

Enfin dernier petit clin d'œil : avril, mai et juin seront des mois riches en élections. Alors votez bleu, votez rouge mais allez voter.

Le Maire

Claude DEGASPERI

PERMANENCES DES ELUS

MR LE MAIRE

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr OCCELLI 1er Adjoint

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme

Le mercredi de 18h00 à 19h00.

INFORMATION ELECTIONS

Les élections présidentielles et législatives auront lieu **en Mairie, salle des mariages**. Ces élections se tiendront les 22 avril et 6 mai pour les présidentielles et les 10 et 17 juin pour les législatives.

Sur les dispositions de l'article L.11-2, alinéa 2 du code électoral, il est prévu, que lorsqu'une **élection générale** arrivant à son terme normal **est organisée postérieurement au mois de mars**, la commission administrative se réunit **à titre exceptionnel** et procède, **sur avis de l'INSEE, aux inscriptions d'office des jeunes qui atteindront leur majorité entre la dernière clôture définitive des listes et la date du scrutin.**

Vote par procuration :

Qui peut voter par procuration ?

A- les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, de handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présents le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence;

B- les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits, ils ne sont pas présents le jour du scrutin

C- les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Le mandant (la personne qui ne pourra pas aller voter) doit se présenter personnellement soit au tribunal d'instance, soit au commissariat, soit à la gendarmerie, muni d'une pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur précisant qu'il se trouve dans l'une des catégories énumérées ci-dessus.

DECLARATION DES IMPOTS

Pour vous simplifier la vie, optez pour le prélèvement automatique !

Simple, pratique et sûr, le paiement par prélèvement automatique est possible pour tous vos impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) ou sur le revenu.

Selon votre choix, le prélèvement peut être mensuel (pour étaler la charge) ou à l'échéance (pour ne plus avoir à y penser).

Les avantages du prélèvement automatique :

le prélèvement est simple : une fois l'adhésion effectuée, vous ne vous souciez plus du paiement de votre impôt.

Le prélèvement est pratique : mensuel, il vous permet de moduler vos échéances en fonction de l'évolution de votre impôt.

Le prélèvement est sûr : il vous évite d'oublier des échéances et de subir une majoration de 10%.

Quand adhérer au prélèvement ?

Pour le prélèvement mensuel : jusqu'au 30 juin pour l'année en cours (au delà l'adhésion vaudra pour l'année suivante)

Pour le prélèvement à l'échéance : l'adhésion est possible toute l'année jusqu'à la date limite de paiement de l'impôt que vous souhaitez faire prélever.

Comment adhérer ?

En renvoyant au Centre Prélèvement Service 69327 Lyon cedex 3 ou à votre trésorerie, la demande d'adhésion qui accompagne votre avis d'imposition ainsi qu'un RIB, ou, en vous adressant au Centre Prélèvement Service 69327 Lyon cedex 3 - tél 0810012011 (coût appel local) - cps.lyon@finances.gouv.fr ou à votre trésorerie pour remplir un bulletin d'adhésion ou, en adhérant au prélèvement automatique sur le site Internet www.impots.gouv.fr

Le choix entre deux formules de prélèvement :

le prélèvement mensuel : si vous souhaitez étaler sur l'année le paiement de vos impôts pour mieux gérer votre budget : vous aurez alors 10 mensualités de janvier à octobre égales au dixième de l'impôt payé l'année précédente, chaque prélèvement étant effectué le 15 du mois.

Le prélèvement à l'échéance de l'impôt : l'intégralité de l'impôt sera prélevé sans démarcation de votre part 10 jours après la date d'échéance, vous faisant bénéficier ainsi d'une facilité supplémentaire de trésorerie par rapport à un paiement par chèque ou par TIP.

VOUS ETES RESPONSABLES DE VOS DECHETS

Encore trop souvent les employés communaux doivent nettoyer les abords des containers à ordures ménagères et enlever nombres de déchets qui n'y ont pas leur place.

Il existe pour le papier, le verre et les emballages des bennes spécifiques.

En ce qui concerne le reste, comme les encombrants, les cartons, la ferraille ... nous vous rappelons que vous devez les porter en déchetterie à SAINT LAURENT DU PONT.

Le service des ordures ménagères est géré par la Communauté des Communes Chartreuse Guiers et répond à des normes bien claires de traitement des déchets, ainsi les objets n'ayant pas à se trouver dans ou à côté des containers ne sont pas enlevés lors de la tournée. Si bien que la commune se voit dans l'obligation, par souci de garder le village propre, de procéder au nettoyage en question.

Soyons de bons citoyens et gérons correctement nos déchets !

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en avril, mai et juin 1991, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

RAPPEL :

Les recensés le sont à partir de la date anniversaire dès 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, Françaises et Françaises jusqu'à l'âge de 25 ans.

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE

ATTENTION !

Un retard important dans la fabrication des passeports et des cartes d'identité est enregistré en ce moment.

Nous notons un délai de plus de 6 semaines pour les cartes et de plus de 10 jours pour les passeports.

Ces délais sont donnés tout à fait aléatoirement et peuvent s'allonger encore à l'approche des vacances d'été.

Ils changent au fur et à mesure du nombre de demandes enregistrées au niveau national. Soyez prévoyants !

PROPRIETAIRES DE CHIENS DANGEREUX



Loi n°99-5 du 6 janvier 1999 (Journal Officiel du 7 janvier).

Arrêté du 27 avril 1999 (JO du 30 avril).

Tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens

classés dans les deux catégories suivantes, est tenu d'en faire la déclaration à la mairie :

* chiens de 1ère catégorie = chiens d'attaque Staffordshire terrier (pit-bull), American Staffordshire terrier (pit-bull), mastiff ou boer-bulls, Tosa (*si ils ne sont pas inscrits au Livre des Origines Français*).

* chiens de 2ème catégorie = chiens de défense ou de garde.

Staffordshire terrier, American Staffordshire Terrier, Tosa (*s'ils sont inscrits au Livre des Origines Français*), rottweiler (*inscrits ou non au L.O.F.*).

Pour répondre à cette obligation légale, vous devez vous présenter à la Mairie. Munissez vous des pièces suivantes : carte d'identification ou de tatouage du chien ; certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F., éventuellement ; carte de vaccination antirabique en cours de validité ; attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien ; certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1ère catégorie.

CHIENS ERRANTS

Nous vous rappelons les termes de l'arrêté du Maire du 28 février 2007 :

« *article 1- tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.*

Article 2- tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Article 3- les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

Article 4- M. le Commandant de Gendarmerie de St Laurent du Pont est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à M. le Préfet »



MESSAGE D'UNE FAMILLE RIVEROISE



« Nous tenions à adresser un vif remerciement à tous les habitants de la Commune qui nous ont aidés lors de la dure épreuve qu'a été l'incendie de notre maison. Sachez que chacune de vos attentions nous ont profondément touchés et nous ont donné beaucoup de courage »

Famille CERTOUX.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



ATTENTION !

Il est très important d'inscrire rapidement vos enfants pour la rentrée scolaire 2007-2008. Ceci concerne les enfants **nés en 2004**.

L'inscription s'effectue en Mairie, aux heures d'ouverture habituels.

Munissez vous du carnet de santé, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

PLAN D'EAU

Le règlement du plan d'eau précise que l'on peut pêcher dans le premier bassin (situé le plus près de la route) avec seulement une carte journalière ou annuelle. Les deux sont en vente au restaurant FORCELLA, la journalière s'achète aussi au bar tabac GOURLAY.

Pour le deuxième plan d'eau, en plus de la carte, est exigé un permis de pêche.

RAPPEL : la divagation des chiens et la circulation de cycles sont formellement interdits autour des bassins.

LA BIBLIOTHEQUE



Cette année, les Arts du Récit fêtent la 20ème édition de son festival de conteurs ou conteuses.

A cette occasion, les bibliothèques municipales de Chartreuse s'associent à ce projet qui se déroulera

du 11 au 16 mai 2007, d'où une vente de tickets qui aura lieu dans chaque bibliothèque pendant les heures d'ouverture.

Dans cette perspective, la bibliothèque municipale et la périscolaire de St Joseph de Rivière vous invitent à venir écouter des lectures destinées aux enfants le **mardi 15 mai** à partir de 17h00 suivies du verre de l'amitié.

Si vous êtes prêts à vous joindre à nous pour écouter ou lire, merci de **nous le faire savoir**.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Rappel : la bibliothèque est fermée du 2 au 9 avril, réouverture le mardi 10 avril.

EXPOSITION DE PEINTURE



Artiste connue et reconnue, inscrite sur l'annuaire de cotation Drouot juste derrière Van Gogh, Pierrette Van Ginneken exposera du 1er avril au 30 juin à la salle des mariages de la Mairie de Saint Joseph de Rivière plusieurs œuvres dont un coq riviérois magnifique qui, avant de finir à la casserole, était devenu le modèle d'une bien belle nature morte... L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la mairie.

COMITE DES FETES

Prochaines manifestations :

Le samedi 16 juin 2007, « FEUX DE LA ST-JEAN »

Au menu polente – saucisse, et animation par GILLOU et son ensemble.

La polente est comme chaque année préparée par les Bergamasses de St Laurent du Pont et nous tenons à les remercier.

Le 07 juillet 2007 « FEUX D'ARTIFICE » au plan d'eau

Le feu sera suivi d'un bal populaire gratuit à la salle d'animation rurale. (Saturne Animation).

Le 05 août 2007 le Comité des Fêtes offre l'apéritif au Col de la Sûre. Beau temps assuré cette année.

Le 09 septembre 2007 « 6EME BOL D'AIR »

Balade en moto sur les routes de Chartreuse suivi d'un repas pris en commun à la salle d'animation rurale.

Une date à retenir sur vos agendas : le samedi 3 novembre 2007 l'humoriste bien connu Serge PAPAGALLI présentera son nouveau spectacle « Manger pour ne rien dire » à la salle d'animation rurale.

Le Comité des Fêtes vous attend très nombreux à toutes ces manifestations.

Rappel : Si vous avez un peu de temps libre et désirez faire vivre votre village rejoignez l'équipe du Comité des fêtes. Vous serez les bienvenus(e)s.

LES PETITS LOUPS

L'association « Les Petits Loups » organise son pucier vide-grenier en extérieur le dimanche 20 mai 2007 de 6h30 à 18h00 sur la Place du Souvenir Français à St Joseph de Rivière. Aucune réservation ne sera faite d'avance. Vous pourrez directement vous inscrire le jour du pucier où vous choisirez votre emplacement en fonction des disponibilités. Les emplacements sont de 2.50 mètres linéaires. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les responsables au 06.32.12.15.72.

UNRPA CLUB DES ETANGS

Le Club des Etangs a tenu son assemblée générale le jeudi 15 février 2007.

Cet après midi c'est déroulé dans la bonne humeur avec dégustation de bugnes faites par des participants que nous remercions, et de tartes.

A cette occasion nous avons pu apprécier le talent de chanteur de nombreux membres de l'association.

Après le rapport moral et le rapport financier qui ont été adoptés à l'unanimité, un nouveau bureau a été élu.

Voici sa composition :

Président : Gérard MOLLIER

Vice-présidente : Bernadette CHASSIGNEUX

Trésorière : Caroline LOCATELLI

Trésorière adjointe : Marcelle VIAL

Secrétaire : Marie Thérèse FRANCILLON

Secrétaire adjointe : Simone LACHENAL

Membres du conseil : Gilberte LACOMBE-Lucie FANTINI - Denise RAVIER - Marcelle BRANDNER - Maurice BELLET - Salvatore FILIPPI.

Le club permet à des retraités de se retrouver et de rompre la solitude de certains. Malheureusement ses effectifs décroissent chaque année et sa survie est menacée dans un proche avenir. Aussi il serait bon que des retraités nous rejoignent et alors de nouvelles activités pourraient être proposées.

Activités :



- Sortie pédestre, le premier jeudi du mois, à partir du 3 mai. On commencera par une petite marche, puis on adaptera le niveau suivant le désir et la forme des participants. Rendez-vous sur le parking de la salle d'animation rurale à 14h30.

- Tous les mercredis à partir de 14h, rendez-vous à la salle de réunion, pour des jeux de société ou tout simplement pour papoter.

- Une sortie sera programmée en mai et un repas en juin.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler : G. MOLLIER au 04.76.55.14.03 ou : B. CHASSIGNEUX au 06.75.50.50.95.

10EME RENDEZ-VOUS DES ARTISTES INTERNATIONAL



Culturellement vôtre...

L'association « Rendez-vous des Artistes » propose au public de faire l'expérience de sa propre rencontre avec l'art. Le 10ème salon international

Rendez-vous des Artistes de peinture et de sculpture, se tiendra du 4 au 20 mai 2007, de 15h00 à 19h00, à la Salle d'Animation Rurale de St Joseph de Rivière en Chartreuse.

Grand évènement cette année, l'Afrique sera notre invitée et ses artistes africains vont nous permettre de faire un très beau voyage à travers leurs œuvres.

Nous recevrons Robert JAYET, artiste sculpteur, invité d'honneur, virtuose du fer ; ainsi que vingt peintres de renommée internationale nous ayant fait le plaisir d'être parmi nous. Une très grande exposition à ne pas manquer, un bouquet de talent.

Les peintres présents à l'exposition sont : André DEYMONAZ, Aléos, Stéphane PAU, Claude FAVARD BONNOT, Bruno GRIPARI, Ali BENYAHYA, Mireille TURCOT, Maria SANTARELLI, Bernard COLLET, Sylvie COUDRA, Mélisa CALICE, Thierry BEDEL, Pascal PAIEN, Hervé VISERI, Evelyne BATTIER GENEVE, Zurdo, Germaine, Anne-Marie DESCOTES GENON, Nicole PESSIN, Peter RALMSTORF, Brigitte JUNGINGER.

L'« AIR DE RIEN »... AU GRAND ANGLE

Dimanche 25 mars 2007, 10 chorales du département se sont succédées sur la scène du Grand Angle à Voiron lors de la 3ème Edition du Festival des Chorales organisée par le Lion's Club.

Nicole FALCON, chef de chœur de la chorale riviéroise l'« Air de Rien » s'était lancée le défi d'y emmener ses 27 choristes.

Ce dimanche là, cette ambitieuse idée a pu être réalisée et l'ampleur des applaudissements prouve que ce fût un réel succès.

Parmi le répertoire, le chant « God is real » (gospel) s'est détaché des autres en créant une intense émotion entre la scène et le public.

19 petits riviérois ont apporté une note d'espoir et de jeunesse en accompagnant l'« Air de Rien » lors du chant final « La croisade des enfants » (Higelin).

Ce projet n'aurait pas pu aboutir sans le travail, la persévérance et les efforts de chaque élève mais aussi, et, surtout sans la compétence, la patience, la bonne humeur et la volonté de toujours mieux faire de Nicole.

L'« Air de Rien » remercie les nombreux riviérois qui se sont joints aux mille spectateurs pour encourager la chorale de St Joseph de Rivière à Voiron et par la même occasion remercie le public qui est venu l'écouter le 10 mars lors du concert de printemps.

Alors à quand le Stade de France ?!

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS



Cet été, pour les vacances, invitez un enfant ... ce sera un copain de plus ...

Afin de permettre à des enfants qui n'ont jamais l'occasion de voir d'autres horizons que celui de leur quartier de partir en vacances, le Secours Populaire Français organise comme chaque année, l'opération « Copain de vacances ».

L'opération s'adresse à des familles avec un ou plusieurs enfants présents pendant les vacances et qui sont disponibles pour accueillir un ou deux enfants venant :

De l'Essonne du 11 au 25 juillet ou du 25 juillet au 8 août.

Du Gard du 16 au 30 juillet ou du 30 juillet au 13 août.

Devenez famille d'accueil et donnez du bonheur ...

Pour complément d'information, contactez la Fédération de l'Isère au 04.76.23.64.30 ou l'Antenne Chartreuse Guiers, M. Jean-François MOLLARD au 04.76.55.19.33.

ECHOS HISTORIQUES DE LA VERTEVELLE

EN CHARTREUSE ET AUX ALENTOURS .

Des eaux des marais à celles du Merdaret...

Dans son ouvrage « Minéralogie du Dauphiné » paru en 1779, Jean-Etienne Guettard (1715-1786) explique qu'en sortant des Gorges de « Croiffey », on trouve sur la droite « une chaîne de coteaux de mollasse ». Une molasse utilisée pour nombre d'encadrements de portes ou fenêtres du pays mais aussi pour la réalisation de meules « servant à broyer les menus grains, comme le seigle, l'orge, l'avoine », le calcaire, plus dur, étant préféré pour le blé. Et le célèbre minéralogiste d'expliquer, avec force détails, comment les carriers riviérois de l'époque s'y prenaient pour tailler, directement dans la masse, ces meules qu'on détachait au dernier moment du rocher. Puis, qu'on transportait en les faisant glisser sur des « rouleaux de bois » qui étaient en fait des troncs d'arbres.

Dans ce même ouvrage, Jean-Etienne Guettard cite « La Borderie, le village de May, la Guillanfiere, les Mêmes, Rivière, les Lards », hameaux de « la vallée de Saint-Laurent-du-Pont qui peut avoir dans des endroits un quart de lieue dans d'autres une demi-lieue » et qui s'étend « du nord-ouest au sud-est ». Quoi que l'auteur souligne que la partie où se trouve aujourd'hui Saint Joseph de Rivière est bien cultivée, il regrette qu'elle ne soit pas davantage mise en labour en asséchant « mares ou étangs qu'on qualifie du nom de lacs. La quantité de poissons retirés de ces flaques d'eau, serait largement compensée par « les grains que la culture du terrain desséché donnerait ».

Un dessèchement qui apparaît d'autant plus nécessaire, toujours pour Jean Etienne Guettard, que ces étangs sont « abandonnés, qu'on ne les cure point, qu'on les laisse se remplir plantes aquatiques et surtout de roseaux, dont on ne retire point ou très peu d'utilité ». Un auteur qui n'imaginait sûrement pas que ces roseaux deviendraient l'emblème de la commune, et encore moins sans doute que, deux siècles et demi plus tard, leurs vertus macrophytes permettraient à Saint Joseph de Rivière de traiter ses eaux usées par un procédé qui aujourd'hui a le vent en poupe.

Dans un passé plus récent ce ne sont pas les eaux dormantes des marais mais les eaux vives du Merdaret qui posèrent soucis aux Riviérois. Monsieur Thorrand, industriel cimentier de Voreppe, en avait détourné une partie des eaux pour améliorer le débit de la Roize. Tous ceux qui dans la commune avaient besoin de la force motrice étaient

d'autant plus mécontents que des travaux plus importants furent de nouveau prévus en 1895, par celui qui agissait pour le compte du Syndicat des Usiniers de la Roize .

Le conseil municipal de Saint Joseph de Rivière devait écrire au préfet pour lui signaler que ces travaux « exaspéraient la population qui menaçait de tout détruire ». En aout 1895, les Riviérois, aidés de gens de Saint Julien de Ratz, eux aussi pénalisés par ce détournement d'eau, avaient détruit les deux barrages existants. « Les intérêts des industriels de Saint Joseph ne sauraient être sacrifiés à ceux de Voreppe qui, pour la plupart sont plus riches », écrivait le maire. L'industriel voreppin n'entendait pas rétablir les barrages mais capter les sources en amont!

On n'hésita pas, alors, à argumenter de manière historique : « Tout le bassin constituant le bassin du Merdaret a appartenu à un Seigneur Comte de Savoie qui en fit don aux Chartreux, lesquels on organisé, au moins en grande partie, les divers artifices industriels, moulins, scieries actionnés par les eaux. Lors de la vente de ces biens, comme biens nationaux, il a été entendu que le cours d'eau demeurerait la propriété accessoire des moulins et des propriétaires riverains. Le syndicat de Voreppe n'a pu acquérir de personne le droit de disposer de ces eaux ».

Autant de faits historiques à découvrir dans « Paul de la Bourderie » ou balade au cœur d'un village de Chartreuse, ouvrage actuellement en préparation aux Editions de la Vertevelle. Avec nombre de photos ayant elles aussi bien des choses à conter sur la vie d'hier dans notre commune.





P.A.J.
POUR L'ACTION JEUNES

VACANCES DE PRINTEMPS DU 2 AU 13
AVRIL 2007

STAGE DANSE POUR FILLES ET GARÇONS

Ce stage concerne toutes les personnes : filles comme garçons.

Angéline Alias de l'association "Vitadanse" sera l'intervenante du stage. Elle établira avec les jeunes et selon les envies, différents objectifs :

- recherche de chorégraphie
- réalisation d'une chorégraphie à partir d'un clip vidéo
- aborder les premiers pas de danses du monde
- création contemporaine

Ce stage se déroulera sur 3 jours, du lundi 2 au 4 avril 2007 de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h - Salle de danse - Gymnase de St Laurent du Pont.

Tarif : 10€ + adhésion au PAJ. Inscription auprès des animatrices du PAJ

ATELIER D'ART BRUT ET CIRQUE

Proposés par "Le Z'arbricomagic". Sculptes tes envies en plâtre et matériaux de récupération ou jongles et fais de l'équilibre en plein nature. A partir de 6 ans. Du mercredi 11 au vendredi 13 avril à St Pierre d'Entremont. Prix : 30€

Renseignement et inscription avant le 5 avril au 04 79 26 21 87 ou au 06 30 83 06 77 / 06 22 46 37 71

STAGE PHOTOS POUR LES JEUNES



L'association "PhotoSom" de St Pierre de Chartreuse a pour projet de photographier les différents métiers de ce village comme : les éleveurs (chevaux, vaches, chèvres, moutons, abeilles), les forestiers, les artistes (sculpteurs sur bois), les artisans, etc...

Le but est de réaliser une exposition. Le Paj propose à des jeunes intéressés de se joindre aux bénévoles de "PhotoSom" sur plusieurs demi-journées **durant les vacances d'Avril (1ère séance mardi 3 avril, après-midi).**

Au programme : on prend des photos, puis on les retouche sur un logiciel informatique. En résumé on apprend à travailler comme des pros !

Inscription : contactez Géraldine avant le samedi 24 mars au 06 86 17 21 39. Attention : les places sont limitées à 5 jeunes.

STAGE TENNIS POUR LES 8/16 ANS

Un stage de tennis, encadré par Marianne est organisé du **lundi 2 au vendredi 6 avril de 10h30 à 12h à St Laurent du Pont** (repli au gymnase en cas de pluie). Ouvert aux jeunes de 8 à 16 ans. Inscription au 06 25 70 67 94

SEJOURS JUILLET 2007

Vos enfants vont participer à un séjour collectif de 7 jours, pensez à utiliser vos bons et chèques vacances !

Renseignements auprès des associations organisatrices

AAVE 04 79 75 08 16 / PAJ 04 76 06 44 23 et les animatrices /CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS 04 76 55 40 80

Sur le camping : volley, basket, pétanque, ping-pong, randos, olympiades, ciné plein air et soirées.

Sur la base de loisirs : baignades, jeux, pêche et ateliers (peinture, maquillage, cerf volant...) et selon les choix, possibilités d'activités sportives et activités de connaissance de l'environnement local.

CALENDRIER 2007

DES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

MEMENTO

	<u>AVRIL</u>	
Dimanche 1er	randonnée-raïd VTT	VTT Chartreuse
Samedi 14 avril	soirée dansante	Ass Sportive Riviéroise
Dimanche 29	course contre la montre	VTT Chartreuse
	<u>MAI</u>	
mardi 1er	vente de muguet	Echo Alpin
Du vendredi 4 au		
Dimanche 20	exposition	RDV des artistes
dimanche 20	pucier	Petits Loups
	<u>JUIN</u>	
Samedi 3	vente fleurs fête des mères	Ass Familles Rurales
Du lundi 4 au		
Jeudi 14	exposition	ADDIVE
Samedi 9	assemblée générale	Ass Sportive Riviéroise
Vendredi 15	accueil nouveaux arrivants	Municipalité
Samedi 16	feux de la St Jean	Comité des Fêtes
Dimanche 17	assemblée générale	chasse
Samedi 23	kermesse	Sou des Ecoles
	<u>JUILLET</u>	
Samedi 7	feux d'artifice et «Bal du 14 juillet»	Comité des Fêtes
	<u>SEPTEMBRE</u>	
dimanche 2	safari pêche	Opérés du coeur
Dimanche 9	bol d'air - Moto	Comité des Fêtes
	<u>OCTOBRE</u>	
Mercredi 3	assemblée Générale	Sou des Ecoles
Dimanche 7	21 kms de St Jo	Comité des Fêtes
Jeudi 11 et Vendredi 12	don du sang	
	<u>NOVEMBRE</u>	
Vendredi 2	assemblée Générale	VTT chartreuse
Dimanche 18	pucier	Petits Loups
Samedi 24	repas dansant	VTT Chartreuse
	<u>DECEMBRE</u>	
Dimanche 2	moules frites	Ass Familles Rurales
Vendredi 14	spectacle de Noël	Sou des Ecoles
lundi 31	st Sylvestre	Ass Sportive Riviéroise

LES MESSES A ST JOSEPH DE RIVIERE**AVRIL**

Vendredi 6 à 15h00 - chemin de croix
Dimanche 8 à 9h00 - messe de Pâques
Dimanche 15 à 11h00

MAI

Samedi 6 à 18h30
Mercredi 16 à 18h30 - fête de l'Ascension
Dimanche 20 à 11h00

**JUIN**

Samedi 3 à 18h30
Dimanche 17 - première communion à Miribel

Lundi 16 avril à 20h30, salle de l'Eglise, rencontre et réflexions sur la prière. Ouvert à tous.

CINEMA LE CARTUS**LE PETIT MONDE DE CHARLOTTE**

Film américain de Gary Winick, comédie familiale

Durée : 1h40. A partir de 6 ans.

Un petit cochon frêle et chétif est sauvé de la mort par la fille du fermier. Devenu grand, il est exposé à se voir changé en jambon. Charlotte trouve une nouvelle parade.

Mercredi 4 avril 14h30

Vendredi 6 avril 14h30

Samedi 7 avril 14h30

Lundi 9 avril 14h30

LA FERME EN FOLIE

Film américain de Steve Oedekerk, dessin animé.

Durée : 1h30. A partir de 8 ans.

Le brave fermier se croit maître chez lui. A peine a-t-il le dos tourné que tous les animaux se livrent au plus hilarantes facéties.

Mercredi 11 avril 14h30

Vendredi 13 avril 14h30

Samedi 14 avril 14h30

Dimanche 15 avril

**CINE VACANCES !**

Tarif enfant : 3.50€

Possibilité de repartir avec cartes postales, affiches, magnets et une entrée gratuite (tirage au sort) pour « le secret de Térabithia » « la reine Soleil » « Spiderman 3 »

LA MOME

Film français de Olivier Dahan, drame musical.
Durée : 2h20A partir de 10 ans.

Une évocation du destin passionné d'Edith Piaf. De son enfance à la gloire, de ses victoires à ses blessures, de Belleville à New York, l'exceptionnel parcours d'Edith Piaf. A travers un destin plus incroyable qu'un roman, découvrez l'âme d'une artiste et le cœur d'une femme. Intime, intense, fragile et indestructible, dévouée à son art jusqu'au sacrifice, voici la plus immortelle des chanteuses

GHOST RIDER

Film américain de Johnson Mark Steven, fantastique/action.

Durée : 1h50. A partir de 10 ans.

Jeudi 5 avril 20h30

Samedi 7 avril 20h30

Dimanche 8 avril 17h00

Lundi 9 avril 20h30

ENSEMBLE C'EST TOUT

Film français de Claude Berri, comédie dramatique, romance.

Durée : 1h40. A partir de 10 ans.

Mercredi 11 avril 20h30

Vendredi 13 avril 20h30

Samedi 14 avril 20h30

Dimanche 15 avril 17h00

Lundi 16 avril 20h30

LE SECRET DE TERABITHIA

Film américain de Gabor Csupo, aventure fantastique.

Durée : 1h40. A partir de 6 ans.

Jess, un garçon issu d'une modeste famille nombreuse, et Leslie, fille unique d'un couple d'écrivains, s'inventent un monde imaginaire, Térabithia, pour fuir la réalité de leur vie quotidienne...

Mais lorsque cet univers magique prend vie, ils se retrouvent confrontés à des aventures plus périlleuses que ce qu'ils avaient imaginé...

Mercredi 18 avril 16h00

Vendredi 20 avril 20h30

Samedi 21 avril 20h30

Dimanche 22 avril 14h30

IL A SUFFI QUE MAMAN S'EN AILLE

Film français de René Féret, comédie dramatique.

Durée : 1h40. A partir de 10 ans.

Jeudi 19 avril 20h30

Dimanche 22 avril 17h00

Lundi 23 avril 20h30

LE LIBAN

Polyvision de Nadine et Jean-Claude Forestier.

Durée : 1h30

Jeudi 12 avril 14h30 et 20h30